

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/150
12 novembre 2001

(01-5746)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: anglais

TONGA

Déclaration de M. Giulio Masasso Paunga
Ministre du commerce et de l'industrie

(Prenant la parole en qualité d'observateur)

Je m'associe aux orateurs précédents pour adresser au gouvernement et au peuple du Qatar nos remerciements sincères pour avoir accueilli cette quatrième Conférence ministérielle de l'OMC dans une période aussi troublée. Je vous félicite pour l'excellente organisation de cet événement et pour votre hospitalité.

Les vœux du Royaume des Tonga, berceau du Temps, vous accompagnent. Nous vivons une période très difficile. L'économie mondiale est en voie de récession et, si son incidence risque d'être sensible sur les grandes économies, elle sera considérable sur les petites économies.

Les Tonga sont un petit pays en développement, isolé de leurs principaux partenaires commerciaux, doté de maigres ressources et très exposé aux catastrophes naturelles et aux chocs économiques extérieurs. Nous connaissons bon nombre des problèmes auxquels se heurtent les autres pays en développement mais nous avons aussi des problèmes qui nous sont propres.

Nous demandons aux Membres de l'OMC à reconnaître les difficultés et les conditions particulières auxquelles sont confrontés les petits pays en développement en voie d'intégration au système commercial multilatéral. Nos problèmes d'adaptation à une économie mondialisée résultent de nos vulnérabilités intrinsèques.

L'économie des Tonga a longtemps été tributaire de l'exportation d'un très petit nombre de marchandises et de services. Il s'agissait notamment de produits de base exportés dans le cadre d'arrangements préférentiels spéciaux qui prenaient en compte nos désavantages en matière de coûts et nos particularités intrinsèques. Par le passé, la communauté internationale nous a encouragés à abandonner la monoculture de produits destinés à l'exportation et à nous diversifier en mettant en place une industrie manufacturière à vocation exportatrice au moyen de zones franches pour l'industrie d'exportation.

Le processus de la mondialisation a engendré un ensemble de conditions qui menacent la viabilité même du fondement de notre économie. L'élimination progressive des préférences commerciales, y compris des protocoles relatifs aux produits de base, associée à l'application imminente de disciplines concernant les subventions met en péril l'avenir de nos secteurs agricole et manufacturier et de notre secteur des services.

Nous craignons non seulement de perdre les marges de préférence dont nous avons bénéficié par le passé sur certains marchés mais, de plus, d'être tenues de mettre en œuvre une série d'obligations résultant des accords.

Devenir Membre de l'OMC entraîne à la fois des obligations et des droits. Les Accords du Cycle d'Uruguay et le système commercial multilatéral de l'OMC présentent des défis considérables et offrent des chances tout aussi grandes pour les petits pays en développement comme le nôtre. Nous sommes favorables à la libéralisation du commerce mais pensons qu'elle devrait être équitable et juste.

Par ailleurs, nous demandons à l'OMC de simplifier, de rationaliser et d'accélérer le processus d'accession pour les petits pays insulaires. La contribution des Tonga au commerce mondial en général est peut-être insignifiante mais l'accroissement du nombre de pays Membres de l'OMC élargira les perspectives de l'Organisation sur le plan international et renforcera le système commercial multilatéral.

Les petits pays insulaires comme les Tonga ont besoin d'une approche et d'un calendrier plus flexibles pour s'acquitter de leurs obligations. Il est impératif de limiter le plus possible l'impact sur nos populations. Cela étant, il est nécessaire d'adopter des mesures qui nous permettent de participer pleinement au système de l'OMC et de nous acquitter des obligations inscrites dans les Accords de l'OMC. Il est impératif que les petits pays insulaires se voient ménager la flexibilité nécessaire pour réduire les niveaux de leurs droits tout en maintenant un développement équilibré et une croissance soutenue.

Des mesures spéciales et différenciées ont été incorporées dans les Accords de l'OMC mais elles ne suffiront pas, à elles seules, à permettre aux petits pays insulaires comme les Tonga de relever les défis du système commercial multilatéral.

Les Tonga sont conscientes qu'elles devront poursuivre leurs efforts en vue de réformer l'économie, de renforcer leurs capacités en matière d'offre, ainsi que leur compétitivité et leurs capacités institutionnelles.

Nous avons à faire face aux contraintes habituelles en ce qui concerne la capacité d'offre de produits et services destinés à l'exportation, notre base d'exportation est étroite et nos débouchés limités et, qui plus est, notre régime d'exportation n'est pas adapté, ni bien coordonné en raison d'un développement insuffisant des infrastructures nécessaires sur le plan du transport, des institutions et du commerce.

Il convient de procéder à un renforcement approprié des capacités et de mettre en place les mesures de facilitation des échanges préalables qui s'imposent pour que les petits pays en développement puissent participer pleinement au système commercial multilatéral et tirer le plus grand parti possible de leurs possibilités commerciales.

Pour reconnaître les droits de propriété intellectuelle indigènes, un soutien est nécessaire pour l'élaboration d'instruments juridiques appropriés, dans le cadre de l'Accord sur les ADPIC, reconnaissant les droits des titulaires indigènes au même titre que ceux des titulaires de droits de propriété intellectuelle.

En tant que petit pays dont les ressources et le marché intérieur sont limités, les Tonga considèrent le secteur des services comme une voie à explorer. Il importe particulièrement que les pays développés fournissent une aide pour améliorer l'accès des petits pays insulaires à l'assistance technique, aux réseaux d'information et à l'infrastructure nécessaire.

Les Tonga sont par conséquent favorables à une libéralisation accrue dans les secteurs de services, qui facilitera l'intégration des petits pays en développement dans le système commercial mondial sans recourir à une approche de la libéralisation fondée sur une formule.

Enfin, je tiens à rappeler la volonté des Tonga de devenir Membre de l'OMC. Je tiens aussi à exprimer notre gratitude d'avoir été invitées à assister à cette conférence. Les Tonga apprécient le soutien et l'aide apportée par l'OMC pour faciliter notre accession mais nous restons désavantagées en raison de notre manque de compétence et de nos capacités limitées. Nous avons encore besoin de votre coopération pour nous fournir le soutien technique et financier approprié qui nous permettra d'achever rapidement notre processus d'accession.
